



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'APCAV Salle des Combins, 29 juillet 2024

La Présidente ouvre la séance à 14h00 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Elle remercie les invités et intervenants pour leur présence :

- Vincent Michellod, vice-Président de la Commune de Val de Bagnes
- Guillaume Collin, directeur opérationnel des constructions, de l'aménagement du territoire et de la mobilité.
- Simon Wiget, directeur de Verbier Tourisme
- Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier SA
- Florian Michellod, Président de la Société de Développement de Verbier
- Jean-Daniel Martin, Président d'honneur de l'APCAV, s'est excusé

Ordre du jour :

1. Mots de bienvenue de l'APCAV, Brigitte Borel, Présidente
2. Mots de Hervé Boissière, co-CEO du Verbier Festival
3. Informations de la Commune de Val de Bagnes, Guillaume Collin
4. Informations de Téléverbier SA, Laurent Vaucher, CEO
5. Informations de Verbier Tourisme, Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme
6. Divers

1. Mots de bienvenue de l'APCAV, Brigitte Borel, Présidente

« En 2024, des événements majeurs continuent de façonner notre monde et sont appelés, directement ou indirectement, à influencer notre quotidien.

On constate une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes tels que des vagues de chaleur, de fortes pluies ou des orages violents. Notre Commune, tout comme le reste du Valais, y a été confrontée dernièrement. Le Haut Val de Bagnes a ainsi été touché par des laves torrentielles début juillet qui ont conduit à l'isolement du Village de Lourtier, lequel demeure inaccessible par la route jusqu'à nouvel avis. Dans tout le Canton du Valais, qui compte 8'800 km de chemins pédestres, de nombreux sentiers ont été endommagés et ne sont plus praticables. Les chutes de pierre représentent également un danger. Il est donc conseillé, avant de partir en randonnée, de bien se renseigner au sujet des itinéraires qui peuvent être empruntés en toute sécurité. Dans le Val de Bagnes, il faut saluer le travail acharné de la Commune et de tout le personnel qui s'est engagé pour sécuriser les lieux et rétablir au plus vite un accès avec le Haut Val de Bagnes. Heureusement, aucun mort n'a été à déplorer dans notre Commune. Dans le reste du canton toutefois, une personne a perdu la vie, d'autres ont perdu leur maison, et il y a eu des dommages pour des montant estimés entre CHF 160 et 200 mios. 1'200 employés de deux



multinationales sont par ailleurs toujours en arrêt de travail et des sites sensibles, notamment de traitement des données, ont été touchés.

Ces récents événements nous rappellent, malgré notre volonté de vouloir tout maîtriser, notre fragilité et nos limites en tant qu'êtres humains. Ils nous incitent à rester humbles face à la nature. Ils nous incitent également au respect et à la protection de l'environnement.

En ce sens, rappelons que la vision du Conseil municipal pour la législature 2021-2024 consiste à intégrer le développement durable au cœur de son action. Une déléguée à la durabilité a ainsi été engagée et de nombreuses actions sont mises en oeuvre sur le territoire. Je ne citerai pas tous les engagements et les projets en cours, ils sont nombreux, mais vous invite à prendre connaissance de la page « Durabilité » figurant sur le site internet de la Commune (<https://www.valdebagnes.ch/grandsprojets/51169>).

Je mentionnerai toutefois deux initiatives concrètes proposées aux propriétaires et citoyens de la région.

Tout d'abord l'énergithèque. Il s'agit d'un programme qui a été lancé en 2023 par la Commune de Val de Bagnes, dont la gestion a été déléguée à la société Altis et qui a pour but de permettre aux habitants de réduire leur impact environnemental et d'optimiser leur consommation énergétique. L'énergithèque propose en particulier aux propriétaires un bilan gratuit de leur bien immobilier au niveau énergétique.

Une autre initiative de la Commune est de tisser un réseau d'arbres-liens. Cette initiative est menée avec le triage forestier Combins-Catogne. L'idée est de créer un réseau de vieux arbres dans la vallée en collaboration avec la population. Du 1er juin au 30 septembre, les citoyens ont la possibilité de proposer des arbres auxquels ils tiennent ou qui présentent une particularité. Après validation en octobre, les arbres intégreront le réseau Arbre-lien VdB et seront protégés. En reconnaissant le rôle essentiel des arbres pour la résilience de nos forêts et le maintien de la biodiversité, la Commune se positionne en tant que précurseur avec ce projet qui devrait être repris au niveau cantonal. A noter que C'est Mme Laure Oberli, ingénieure forestière et anthropologue, qui est à la base du projet. Plus d'informations et votes sur : https://combinscatogne.ch/arbre-lien/?et_fb=1&PageSpeed=off

Le dernier projet dont je souhaite vous parler brièvement aujourd'hui est le grand projet européen MountResilience lancé au niveau européen et dont la Suisse est partenaire. Son objectif est de favoriser l'adaptation et la résilience aux changements climatiques en région de montagne.

De nombreux pays participent à ce programme et se sont répartis différentes thématiques à traiter. La thématique confiée à la Suisse est celle de la gestion de l'eau et c'est la Commune de Val de Bagnes qui a été choisie pour y entreprendre des recherches et tester des solutions transformatrices.



Pourquoi le Val de Bagnes ? Car il existe déjà une infrastructure pionnière en la matière, avec BlueArk et Altis, mais aussi du fait de tout ce que condense notre région : torrents, glaciers, zones naturelles, agricoles, barrages, industrie et infrastructures touristiques.

A noter que les recherches ne montrent pas une baisse significative de l'eau en moyenne sur l'année mais que les périodes de précipitations et la nature de l'approvisionnement sont en train de changer significativement. Il s'agit donc d'un problème de management et d'anticipation.

Concrètement, des capteurs sont actuellement installés sur la Commune, lesquels fournissent des données en termes qualitatif et quantitatif. L'objectif sera par la suite de traduire ces données en indicateurs utiles pour tous les acteurs, dont les propriétaires qui jouent un rôle important dans la gestion de l'eau.

Le projet est mené par l'EPFL, ECAL LB (Centre de recherche en design de l'EPFL spécialisé dans les interfaces numériques), le Canton du Valais, BlueArk et Altis entre autres. L'APCAV a été sollicitée pour y contribuer en participant à des ateliers. Notre vice-Président Nicolas Leuba a d'ores et déjà participé à l'un d'entre eux courant juin.

Et n'oublions pas que lorsqu'on parle de durabilité, cela va au-delà des aspects environnements. La durabilité s'appuie aussi sur les aspects sociaux. On entend beaucoup parler en ce moment de surtourisme. Même si notre région n'est pas autant exposée que Barcelone ou la Crète, il n'en demeure pas moins que c'est une problématique à prendre en considération afin de veiller à maintenir un juste équilibre. C'est un point que l'APCAV a thématiqué avec la Commune dans le cadre de l'élaboration du Master Plan.

En résumé, la gestion des ressources en eau, les risques accrus de catastrophes naturelles, la gestion du tourisme ou encore de l'immobilier représentent des défis. Il faudra qu'ils soient bien gérés car il est probable que les régions de montagne comme Verbier deviennent de plus en plus attrayantes à l'avenir et ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord les changements climatiques – on viendra chercher en montagne des températures plus clémentes et une meilleure qualité de l'air.

Outre le climat, d'autres aspects ont un impact sur l'attractivité des régions de montagne. Dans un contexte de tensions géopolitiques et d'incertitudes politiques, tel que nous le connaissons aujourd'hui, la Suisse est perçue comme un havre de stabilité politique et économique, pour la sécurité qu'elle offre. Il y a fort à parier que cela contribuera à maintenir l'attractivité de Verbier et donc des prix de l'immobilier élevés.

Pour en venir aux activités de l'APCAV en 2024, nous avons organisé deux apéritifs thématiques cette année.



Le premier a eu lieu le 9 mars dernier au club privé Pall Mall 67, partenaire de l'APCAV, qui nous a offert l'apéritif dinatoire. Suite aux rumeurs qui ont agité notre station dès le mois de février, rumeurs de rachat de Téléverbier SA par le groupe américain Vail Resorts, nous avons invité Christian Burrus, principal actionnaire et vice-Président de TVSA, à rencontrer les membres de l'APCAV. A cette occasion, M. Burrus a coupé court aux discussions en affirmant avoir une vision à long terme pour TVSA, dont il a affirmé qu'elle n'était pas à vendre. Il a dressé un historique de l'engagement depuis des décennies de sa famille en faveur de la société et souligné par ailleurs l'importance d'avoir une vision commune entre TVSA et les autorités du Val de Bagnes. A ce sujet, il a indiqué avoir de très bonnes relations avec la Commune mais que cela demande un travail constant. Il a pleinement conscience du fait que la colonne vertébrale de Verbier est TVSA et que toute l'économie en dépend. TVSA dépend de son côté de la Commune et de sa capacité à créer des infrastructures adaptées.

Le deuxième apéritif thématique que nous avons organisé a eu lieu le 20 avril chez Les Elfes International, qui est également un partenaire de l'APCAV, sur le thème « Comment rester ouvert 10 mois par année ». L'école des Elfes est une importante entreprise de la région car elle emploie 40 personnes à plein temps et jusqu'à 120 personnes en haute saison. Elle est ouverte 10 mois sur 12 et propose des camps pour des jeunes de 6 à 17 ans. Environ 10'000 enfants viennent chez eux chaque année, souvent accompagnés de leurs parents, ce qui contribue à animer la station. C'est l'occasion de rappeler l'importance de ces écoles, également les écoles internationales, qui garantissent la présence de famille à l'année.

Nous allons bien sûr continuer à organiser des apéritifs thématiques. Je n'ai pas encore de date précise pour le prochain événement mais ce sera en principe avec Air Glaciers. Vous recevrez les informations en temps voulu.

Quelques dernières informations en vrac :

Nous avons entrepris de nous rapprocher de l'APCACH, qui est l'association de propriétaires de Crans Montana, afin de pouvoir échanger sur nos problématiques respectives et créer des synergies. Je fais d'ailleurs une infidélité à Verbier le 1er août puisqu'ils m'ont invitée à le fêter avec eux.

Nous continuons de travailler sur l'offre de rabais et conditions spéciales pour les membres de l'APCAV, comme vous avez pu vous apercevoir dernièrement avec des offres pour le Verbier Festival ou le nouveau festival Verbier Musique & Cinéma. Il y a aussi d'autres offres que vous pouvez découvrir sur notre site internet, sous « Avantages ».

M. Peter Brabeck nous a informés lors du concert d'ouverture du VF vouloir faire de Verbier un pôle pour la culture. Il envisage de créer une nouvelle fondation à cette fin. Il participera à une prochaine de nos AG pour nous parler plus en détail de son projet.

Merci pour votre attention. »



2. Hervé Boissière, co-CEO du Verbier Festival

Hervé Boissière fait une brève présentation de son parcours avant d'être nommé co-CEO du Verbier Festival Academy de Verbier.

Concernant l'édition 2024, il mentionne que c'est pour l'instant une très belle édition, la première semaine était très bien remplie et il reste encore des places pour la deuxième semaine qui est un peu plus en recul au niveau affluence.

Il explique également que, quand bien même le festival ne dure que deux semaines durant la période estivale à Verbier, c'est un travail toute l'année avec d'autres manifestations et d'autres initiatives et également un gros travail sur l'audiovisuel.

De plus il y a aussi la tournée avec l'Orchestra du Verbier festival Academy de Verbier. Pour information, il existe trois orchestres du Verbier festival Academy et la formation avec l'Academy de Verbier est une des plus belle du monde.

3. Informations de la Commune de Val de Bagnes, Guillaume Collin, directeur service des constructions, aménagement du territoire et mobilité

Guillaume Collin se présente brièvement et informe qu'il a repris au 1^{er} juillet 2024 la responsabilité globale du service des constructions, de l'aménagement du territoire et de la mobilité au sein de la Commune.

Par rapport aux laves torrentielles du Fregnoley, il donne des explications et fait un point de situation au jour de l'assemblée.

Son travail, au sein du service des constructions consiste notamment à délivrer les autorisations de construire. Concernant l'aménagement du territoire, il s'agit d'analyse et d'établissement des plans de zone. Pour la mobilité, il s'agit de développer l'E-bike et de superviser les transports publics. Il mentionne les projets en cours, à savoir le centre sportif, les écoles et autres gros projets de la Commune du Val de Bagnes.

Concernant les grands projets, ceux-ci sont principalement situés au centre sur l'axe Perrin-Médran. Un des prochains projets est de rendre éventuellement cette rue piétonne pour les manifestations et pour la période d'été. Concernant les grandes manifestations, celles-ci se tiendraient toujours sur la place Perrin, mais les petites manifestations pourront se tenir au centre après l'aménagement de la Place de l'Ermitage.

Les autres bâtiments faisant l'objet de réflexion pour le futur sont le chalet Orny et plus loin dans l'avenir peut-être le cinéma de Verbier. Le but de la commune est de valoriser ces bâtiments et de permettre un tourisme et une utilisation à l'année.



Concernant la place de l'Ermitage, le projet prévoit trois niveaux de parking et au-dessus une place végétalisée avec un espace de mobilité douce sans voiture qui permettrait l'accueil des petites et moyennes manifestations. Durant l'hiver, il y aurait également la patinoire qui est actuellement proche des tennis.

En relation avec le chalet d'Orny qui sera reconstruit dès 2025, il est prévu d'y installer une bibliothèque, une ludothèque et également des salles multi-usages. Ces salles pourront être louées pour des manifestations ou par les entreprises locales pour des séminaires ou autres événements. Certains services publics seront certainement aussi déplacés de l'immeuble en face de la Coop dans ce nouveau bâtiment.

Concernant le centre sportif, les projets ont été validés, et les travaux devraient reprendre en automne 2024 pour la démolition et en 2025 pour la construction.

Par rapport au plan d'aménagement des zones, un nouveau plan de zones est mis à l'étude pour le centre afin de maintenir des commerces au rez de tous les bâtiments.

Pour ce qui est de la mobilité au sein de la station, la Commune va chercher des moyens pour minimiser le trafic et une collaboration avec Téléverbier SA est souhaitable à cette fin.

M. Collin précise que les actions de son service prennent en compte l'objectif de rendre la station animée 12 mois sur 12. L'aménagement d'une nouvelle bibliothèque et la construction d'un immeuble pour déplacer l'école internationale de Verbier vont dans le sens de cet objectif.

Il nous informe enfin que son service fonctionne à effectif réduit en ce moment mais que plusieurs recrutements sont en cours pour garantir le service à la population.

4. Informations de Téléverbier SA, Laurent Vaucher, CEO

Laurent Vaucher fait une rétrospective de la saison d'été 2023 qui fût une belle saison avec une fréquentation en hausse. Il récapitule les travaux effectués durant l'été 2023, à savoir :

- Construction du restaurant l'Inkontro en lieu et place du Carlsberg
- Modification du Télésiège du Nord
- Digitalisation à l'interne de Téléverbier



Il signale le problème actuel d'inflation rencontré par TVSA au niveau du tarif électrique. Concernant la date de fermeture des installations, il souhaiterait garantir le fonctionnement des installations jusqu'à fin octobre mais regrette que beaucoup de commerces ne jouent pas le jeu et qu'ils ne sont pas ouverts jusqu'à la fin de la saison d'été.

Concernant l'hiver 2023-2024, L. Vaucher mentionne qu'il y a eu un excellent enneigement et en ce qui concerne la fréquentation qu'il y a eu moins de creux que les années précédentes. Il soulève le problème d'une météo très compliquée en fin de saison, ce qui a réduit la fréquentation.

En résumé, une bonne saison 2023-24 avec beaucoup de neige mais compliquée en ce qui concerne l'exploitation, notamment du fait de la météo en particulier des périodes de pluie.

L. Vaucher présente ensuite quelques statistiques de TVSA en lien avec les chutes de neige, les températures, les journées-skieurs et le nombre de passages dans certains points du domaine skiable. Il rappelle que TVSA est un employeur important pour la commune et la région.

Il présente les animations de l'été 2024 et informe que les projets en cours sont :

- Savoleyres qui devrait débuter en septembre 2024 et sera en service pour l'hiver 2025-2026 si tout se déroule comme prévu.
- Le Lac 2 qui commencerait en 2024 pour également une finalisation du projet pour l'hiver 2025-2026.
- Concernant la nouvelle construction, au Six Blanc, celle-ci commencera l'été 2025 pour être en service pour l'hiver 2026-2027.

Les points soulevés et toujours inquiétants pour TVSA sont bien entendu les autorisations de construire qui demandent beaucoup d'énergie et du temps, le marché du travail qui ne permet pas de trouver facilement du personnel et l'inflation qui a un impact considérable sur les comptes de la société. Par contre, il indique qu'il n'y aura pas de hausse de prix pour l'abonnement l'hiver prochain.

Il confirme enfin que le possible rachat par Vail Resorts était une rumeur et que TVSA n'est pas à vendre.



5. Informations de Verbier Tourisme, Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme

Simon Wiget revient sur la situation du Haut Val de Bagnes suite aux laves torrentielles. Il encourage les membres de l'ACPAV à s'y rendre, ce qui est possible du fait de mesures mises en place. Il est en effet important d'être solidaires avec les établissements du fond de la vallée qui subissent un été très compliqué à cause de ces intempéries.

Concernant les événements, ceux-ci peuvent être classés en trois catégories:

1. Les événements qui concernent l'animation récurrente et qui sont organisés tout au long de l'année.
2. Les manifestations locales par exemple La kermesse ou le 1^{er} Aout pour ne citer que les événements proches.
3. Les événements majeurs. Ceux-ci sont au nombre de 21 et visent à promouvoir la destination et à booster l'attractivité de la station 10 mois sur 12.

Il souligne que la taxe de séjour permet de promouvoir ces manifestations mais que la commune contribue également à l'organisation et au soutien de ces grands événements.

6. Divers

Questions-réponses

- Un membre mentionne qu'il y a un problème avec l'automate du parking de l'Ermitage et qu'il faudrait le réparer.
- Un membre demande à avoir plus d'explications par rapport à l'utilisation des montants encaissés pour la taxe de séjour. Il mentionne que les promesses qui avaient été effectuées lors de l'augmentation de la taxe de séjour n'ont pas été tenues et souhaite savoir si les comptes sont disponibles.

S. Wiget mentionne que les rapports annuels sont disponibles à l'office et également sur le site internet.

Il est rappelé que le VIP Pass n'est pas un dû mais un cadeau et qu'il offre de nombreux avantages. Les comptes font l'objet d'une surveillance car ils doivent respecter la loi sur le tourisme. Les tarifs pour la taxe de séjour à Verbier ne sont pas particulièrement élevés par rapport à d'autres communes. L. Wiget mentionne également que le VIP Pass rencontre un beau succès car, à son instauration, il y avait environ 16'000 utilisations et en 2023 plus de 50'000 utilisations. Il est rappelé que si des propriétaires louent leurs biens, les montants encaissés pour la taxe de séjour sont déduits de leurs forfaits pour l'année suivante.



- Une membre mentionne qu'elle trouve honteux et est frustrée de la lenteur pour réaliser le centre sportif.

G. Collin répond qu'il s'agit d'une priorité de la commune et que le projet n'est pas facile étant donné la gestion des marchés publics et également le problème des mises en enquête. Il souligne qu'il ne s'agit pas d'une rénovation mais bien d'une reconstruction. Il rassure tous les membres en disant que ce point est une priorité de la Commune.

- Une membre demande des précisions sur l'Ibus. G. Collin répond que l'Ibus sera utilisé dans les calculs jusqu'en 2026, il y aura peut-être une modification après cette date selon la loi cantonale.
- Un membre remercie pour les manifestations organisées durant l'été mais soulève un problème d'infrastructures et de procédures à Verbier. En effet, il manque une clinique médicale et il relève que TVSA a subi 10 ans de procédures pour le télémix de Savoleyres, que le centre sportif a par ailleurs subi de nombreux recours entre 2019 et 2022. Il mentionne également que la Commune n'annonce pas la fin de certains travaux. La réponse de G. Collin est qu'il est très difficile de s'engager sur des délais du fait des recours possibles, ce que la Commune ne peut pas maîtriser.
- André Guinnard mentionne la difficulté que représentent pour les seniors les escaliers au col des Gentianes pour se rendre au téléphérique. Il indique qu'un club senior est mis en place au sein de Verbier pour analyser les différentes problématiques rencontrées par les seniors et discuter avec la Commune pour trouver des solutions (par exemple absence d'un tea-room et trottoirs difficiles à pratiquer).
- Une membre mentionne à TVSA qu'il y a eu quelques problèmes de communication durant l'hiver par rapport aux fermetures des secteurs liés aux avalanches. L. Vaucher répond qu'un système d'alerte est mis en place pour annoncer les fermetures des secteurs qui ne sont pas encore sécurisés après de fortes chutes de neige, et qu'il va installer des haut-parleurs à Verbier pour pouvoir annoncer les ouvertures des différents secteurs.
- Il nous mentionne également qu'il serait intéressant que TVS puisse faire des réductions pour personnes âgées qui sont à l'AVS. L. Vaucher rappelle que l'offre varie par station, et que l'abonnement est offert aux personnes de plus de 75 ans.

La parole n'est plus demandée et l'assemblée générale extraordinaire est levée à 15h55.

Verbier, août 2024